

LOCALISATION ET ÉTAT DES LIEUX



Caractéristiques du site

SUPERFICIE : 0,4 ha

ZONAGE : 1AUh

OCCUPATION DU SITE : prairie

CONSTATS & PARTICULARITÉS : Situé en coeur de bourg, en face du cimetière et de l'église. Présence de murets au nord-ouest et au sud de l'OAP. Site inscrit au sein d'un tissu bâti ancien.

ENJEUX : Conserver le point de vue sur l'église. S'intégrer dans le paysage urbain de la commune.

ASSAINISSEMENT : Individuel

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION selon l'article R151.6 du CU
Schéma et prescriptions opposables

MIXITÉ DES FONCTIONS

- Zone d'habitat**
Densité moyenne : 10 logements /
ha minimum
(emprise à titre indicatif)



DESSERTE / MOBILITÉ / SÉCURITÉ

- Accès-véhicules principal (emprise et emplacement à titre indicatif)
La voie de desserte interne au quartier aura une emprise « mesurée »
- Connexion pour modes doux (emprise et emplacement à titre indicatif)
- Aménagement et sécurisation du carrefour (emprise à titre indicatif)
- Parking (emprise et emplacement à titre indicatif)

PRINCIPES DE QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

- Arbres à planter ou à conserver (emprise à titre indicatif)
- Espaces paysagers à créer (emprise à titre indicatif)
- Murs à conserver
- Tableau sur l'église à préserver et limite du cône de vue à traiter de manière qualitative

Un espace de stationnement sera prévu au sein de l'opération. Une liaison douce traversera le site. L'aménagement du site conservera des espaces paysagers afin de préserver le cône de vue vers l'église et de créer des espaces de respiration dans le tissu dense. Les espaces paysagers seront plantés d'arbres et arbustes d'essences locales. Le mur en pierre au sud du site sera conservé et intégré au sein de l'opération. Une étude particulière de conception de l'assainissement individuel devra être réalisée par un organisme spécialisé.